

**Plusieurs Bâtonniers, de nombreux avocats du barreau camerounais et au moins trois experts juridiques internationaux se sont entassés dans une salle de tribunal mal ventilée, mal éclairée, poussiéreuse et délabrée afin d'écarter l'allégation contre le candidat du mouvement 'NOW' à la présidentielle de 2018, Me Akere Muna apporté par sa jeune soeur, Ama Tutu Muna, ancien ministre du gouvernement du Cameroun.**

Parmi les conseils figuraient le Bâtonnier Yondo Black, le Batonnier Monte, le Bâtonnier Françoise Serres, Maître Alice Nkom, Maître Assira, Maître Stéphane Enguelenguele et une foule de sympathisants.

La Cour a donné raison à l'équipe de défense de Me Akere Muna et a admis un document clé qui montre qu'Ama Tutu Muna a reçu le jugement qu'elle prétend n'avoir jamais reçu. Les documents ont établi les preuves qu'Ama Tutu Muna a été correctement et juridiquement servi avec le jugement du plus proche parent. De manière choquante, son équipe de défense a même prétendu avoir l'original du même document, qu'ils ont essayé de retirer sans succès lorsque l'un des magistrats l'a vérifié.

Le Conseil d'État peut être choqué par la solidité de la défense de Me Akere Muna ne pouvait que demander un ajournement au 10 juillet que le tribunal lui a accordé.

Ce n'était pas une surprise pour l'équipe de la défense qui a maintenant hâte d'entendre ses arguments ce jour-là. L'objection préliminaire de l'équipe de défense est que les affaires pénales doivent être introduites dans les trois ans. Cette affaire est portée après 16 ans. Pourquoi maintenant. Ils ont donc demandé que l'affaire soit radiée.

**[takebackourcountry.ga](http://takebackourcountry.ga)**

---